

et, après m'être ainsi renseigné par moi-même, je puis sincèrement féliciter le Canada de posséder une région si magnifique et si fertile qui, avec le temps, sera habitée, j'en ai la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Les immigrants ne se sont pas fixés seulement au Manitoba ou dans son voisinage, mais sont répartis dans la région de l'ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la Saskatchewan du Nord. Il semble donc que le temps soit venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables. Cette question sera soumise à votre considération.

Dans le cours de mon voyage, nombre de tribus sauvages sont venues à ma rencontre, et toutes m'ont exprimé leur confiance de voir continuer la politique traditionnelle de bonté et de justice qui a réglé, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement et des autochtones.

Je regrette, néanmoins, d'avoir à dire que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires, existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années.

Tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol.

Ces efforts ont assez bien réussi, mais c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes et, enfin, à augmenter la richesse industrielle du pays.

L'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et, à mon avis, a rendu urgente une augmentation de l'effectif de la police à cheval. On vous demandera de sanctionner cette augmentation.

Le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil vous sera soumis, et un projet de la loi relatif à ce sujet sera également soumis à votre considération.

Le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, le devoir vous est imposé de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes. Un projet de loi sera déposé à cet effet.

Plusieurs autres mesures importantes seront soumises à vos délibérations, entre autres des projets de lois concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des Actes relatifs à la Cour Suprême du Canada, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire; et l'on appellera aussi votre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté.

On presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du chemin de fer du Pacifique Canadien comprise entre Prince Arthur's Landing et Winnipeg, et l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par voie ferrée seront établies entre ces deux points. La section qui relie le Portage-des-Rats à Winnipeg, et dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, qui l'exploite actuellement. On a fait un progrès considérable sur la section de l'Est, commençant à la station de Callander, et on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année.

À la Colombie anglaise, les travaux de la section qui s'étend de Savona's-Ferry, à Emory's-Bar se continuent, avec toute apparence qu'ils seront terminés dans la période de temps spécifiée au contrat, et la ligne qui relie la seconde de ces localités à Port-Moody, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie Savona's-Ferry à Emory's-Bar.

M. L'ORATEUR

Sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie. Pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et cent soixante et un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation.

En outre, la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Je suis heureux d'avoir à vous informer que la circulation sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Les travaux du canal Welland sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac Érié, et, au mois de septembre, la nouvelle section du canal, qui relie Allanburg à Port-Dalhousie, a été ouverte au commerce.

Vous serez heureux d'apprendre qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le Canada et le Brésil, avec le bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Le rapport d'une commission royale, nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, vous sera soumis, et je recommande ce rapport à votre sérieuse considération.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics de l'année dernière vous seront soumis. Vous y verrez avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres. Une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débetures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt, et la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital. On a ainsi obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débetures autorisé par le parlement à cette fin.

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis, et vous trouverez, je l'espère, qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je recommande maintenant à votre attention les divers sujets mentionnés et les affaires générales qui vous seront soumises, avec pleine confiance dans votre habileté et dans votre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Sir JOHN A. MACDONALD propose que le discours de Son Excellence le gouverneur général soit pris en considération demain.

Adopté.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1o. Privilèges et élection.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer et canaux et télégraphes.—4o. Bills privés.—5. Ordres permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes publics.—8o. Banques et commerce.—9o. Immigration et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autres de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.